

# Le petit journal

FÉVRIER 2016 - Le magazine d'infos de Vigneux-de-Bretagne

## ET AUSSI

- L'état-civil
- Les événements culturels
- Les infos pratiques
- La vie des associations
- L'agenda



P.5

### LUCILE & ÉLISA

Étudiantes et encadrantes passionnées à l'AGPV



P.6

### EXPOSITION EN MAIRIE

Les peintures abstraites de Stéphanie Mahé-Pipard



P.8

### BILAN DU TÉLÉTHON

Solidarité et générosité au rendez-vous



P.15

### PATRIMOINE

L'Écomusée rural à l'heure de la Chandeleur



NOTRE DOSSIER P.10

# Urbanisme

## Les outils pour accompagner vos projets



22 novembre. Spectacle de kamishibai à la salle Le Rayon.



3 et 4 décembre. Le clown ZAG, spectacle de Noël pour les enfants des écoles.



12 décembre. Marché de Noël dans le bourg de Vigneux.



19 décembre. Plus de 170 seniors présents au traditionnel repas de fin d'année.



19 décembre. Finale du tournoi de Noël organisé par Vigneux Volley.



22 décembre. Animation sumo au S.A.V. (Service Animation jeunesse de Vigneux-de-Bretagne).

# COMPRENDRE L'URBANISME

## POUR NOUS CONTACTER

**Mairie de Vigneux-de-Bretagne**  
9, rue G.H. de la Villemarqué  
B.P. 8 - 44360 Vigneux-de-Bretagne  
**Mail** : contact@vigneuxdebretagne.fr  
**Web** : www.vigneuxdebretagne.fr  
**Téléphone**  
02 40 57 39 50

**Horaires d'ouverture de la mairie**  
Du lundi au vendredi : 8h30-12h  
et 13h15-17h15 (fermeture à 17h  
le vendredi). Le samedi : 9h-12h.

## LE PETIT JOURNAL VOUS INFORME

**Prochaine parution**  
du 25 au 27 février 2016

**Réception des articles**  
communication@vigneuxdebretagne.fr

**Date limite de remise des articles**  
jeudi 4 février

## BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Le Petit Journal est édité par la commune  
de **Vigneux-de-Bretagne**.

**Distribution à domicile** :  
Guy Weber Services

**Tirage** : 2550 exemplaires.

**Périodicité** : 10 numéros par an.

**Directeur de la publication**  
Joseph Bézier

**Co-directrice de la publication**  
Gwēnola Franco

**Rédactrice-en-Chef**  
Sylvie Thibaud

**Conseil éditorial, secrétariat  
de rédaction et mise en page**  
Ollmedia Prod. [09 64 08 49 98]  
www.ollmediaprod.com

**Impression**  
Imprimerie CARTOFFSET [02 28 01 10 00]  
**Photos** : Mairie. Fotolia.



L'urbanisme englobe l'ensemble des actions qui organisent et aménagent l'espace d'une commune. Des règles d'urbanisme régissent le territoire, elles veillent à respecter l'environnement, le paysage, tout en préservant le cadre de vie des habitants. Chaque collectivité publique en est le gestionnaire et le garant dans le cadre de ses compétences.

Toutefois, l'urbanisme aujourd'hui peut paraître reserré dans certains villages mais compte tenu des dernières lois qui s'imposent à la commune, et notamment la loi ALUR qui préconise la densification afin de ne pas « grignoter » de la surface agricole, les terrains constructibles se trouvent considérablement diminués et l'urbanisation recentrée sur les bourgs.

Ce phénomène de densification devrait s'accroître et la loi a récemment évolué pour transférer la compétence d'élaboration des documents d'urbanisme vers les communautés de communes. **D'ici 2020, le plan local d'urbanisme (PLU) sera donc remplacé par le PLUI (PLU intercommunal) applicable à l'échelle des 12 communes de notre territoire d'Erdre et Gesvres.**

Cette nouvelle organisation n'a pas d'impact direct pour les démarches des habitants, la mairie reste votre interlocuteur pour vous accompagner, vous conseiller dans vos projets d'urbanisme. Nous avons souhaité ce mois-ci vous proposer un zoom sur le fonctionnement de notre service dédié à l'aménagement du territoire.

*Bertrand Le Dorze,  
adjoint à l'urbanisme*

## ÉTAT-CIVIL

### NAISSANCES

- Ethan DELCAMBRE, le 28/10/2015.
- Jeanne BAUQUIN, le 02/11/2015.
- Erine ACQUART, le 03/11/2015.
- Marine BOVIÈRE, le 06/11/2015.
- Jason DESSON, le 14/11/2015.
- Émilie SOREL, le 23/11/2015.
- Ogma LE FLOÏC MADEJ, le 01/01/2016.
- Lilia LE NARZUL, le 03/01/2016.



Ogma Le Floïc Madej, premier bébé vignolais de l'année.

### MARIAGE

- William MABIT et Sonia GUIHO, le 13/11/2015.

### DÉCÈS

- Pierre MEIGNEN - 22, Les Fraux - 93 ans, le 17/11/2015.
- Nathalie MOUËZY épouse RENARD - La Hunelière - 47 ans, le 17/11/2015.
- Claudine FOURAGE - 5 rue du Miron - 63 ans, le 21/11/2015.
- Simonne MICHÉ veuve HÉRIDEL - Résidence La Roche Maillard - 96 ans, le 07/12/2015.
- Marie-Louise MORTIER veuve DRONET - La Mancelière Richard - 91 ans, le 18/12/2015.
- Marcel GUERLAIS - Résidence La Roche Maillard - 87 ans, le 19/12/2015.
- Marie CHATELLIER veuve BRETÉCHER - Résidence La Roche Maillard - 93 ans, le 26/12/2015.
- Marie LORCY veuve RAGAIN - Résidence La Roche Maillard - 89 ans, le 28/12/2015.
- Christelle LETILLY épouse CARTRON - La Biliais Deniaud - 43 ans, le 11/01/2016.

# SOMMAIRE



4 ■ PORTRAITS

5 ■ CULTURE

6 ■ ENFANCE, JEUNESSE, ÉDUCATION

8 ■ SOLIDARITÉ

10 ■ LE DOSSIER DU MOIS

12 ■ VIE POLITIQUE

13 ■ SUR LE TERRAIN

14 ■ ENVIRONNEMENT

15 ■ PATRIMOINE

16 ■ COMMERCE, ARTISANAT & AGRICULTURE

18 ■ SPORTS

19 ■ INFOS PRATIQUES

20 ■ AGENDA

ROULEZ JEUNESSE !

# LA SACRÉE GYMNASTIQUE DE LUCILE ET ÉLISA

*Lucile Baud et Elisa Chevallier, 19 ans, sont toutes les deux étudiantes et encadrantes au sein de l'AGPV. Elles entraînent les jeunes et nous parlent de leur expérience et passion.*



Lucile (à gauche) et Elisa (à droite).

**Depuis combien de temps êtes-vous adhérentes de l'AGPV ?**

**Lucile :** Depuis l'âge de 14 ans.

**Elisa :** Cela va faire environ 15 ans, depuis que j'ai commencé à faire de la gym.

**Quelles sont vos missions au sein de cette association ?**

**Lucile :** J'encadre et entraîne une équipe de gymnastes à raison de 4h par semaine.

**Elisa :** J'occupe les mêmes fonctions et juge aussi certaines compétitions afin que les équipes du club puissent y participer.

**Comment en êtes-vous venues à encadrer les jeunes de la section Gym ?**

**Lucile :** On me l'a proposé à l'âge de 13 ans, j'ai accepté et n'ai jamais arrêté !

**Elisa :** J'ai commencé à entraîner car il y avait besoin d'entraîneurs au club et que cela correspondait à une véritable envie. Cela fait environ 6 ans maintenant que j'encadre les jeunes.

**Qu'est ce qui vous plaît dans cette activité ?**

**Lucile :** Apprendre aux filles comment faire les mouvements pour qu'elles les réussissent au mieux. Et puis les relations qui se tissent entre elles et nous.

**Elisa :** Pouvoir transmettre ce que j'ai pu apprendre dans ce sport, partager cette

passion, et voir au cours de l'année les progressions de l'équipe que l'on entraîne.

**Quelles études suivez-vous ?**

**Lucile :** Je suis en licence de Sciences de l'éducation à l'université catholique de l'Ouest, près de Vannes.

**Elisa :** Je suis en première année d'école d'infirmière à Pontivy.

**Comment conciliez-vous votre passion avec vos obligations personnelles ?**

**Lucile et Elisa :** Ce n'est pas toujours évident d'avoir du temps, mais comme nous sommes deux à entraîner la même équipe, lorsque nous avons un empêchement, on sait que l'on peut compter l'une sur l'autre. Quand on a trouvé comment s'organiser, c'est plus facile pour tout concilier !

**Quels sont vos meilleurs souvenirs ?**

**Lucile :** À chaque fois que les filles réussissent un mouvement et qu'elles viennent nous le montrer fièrement.

**Elisa :** Tous les bons moments que l'on peut passer pendant les entraînements. Ou quand on atteint nos objectifs, comme être qualifié pour la compétition en inter région : on passe un week-end entier dans une région de France pour faire la finale, encourager les autres équipes du club.

PERSONNEL MUNICIPAL

## 3 NOUVEAUX AGENTS MUNICIPAUX

**BAPTISTE ANDRUCH,**  
*Responsable du service voirie*



Arrivé en renfort au sein des services techniques au mois d'avril et suite à une nouvelle organisation interne, Baptiste

Andrich est devenu responsable du service voirie. Il se retrouve à la tête d'une équipe de cinq agents. **Baptiste a occupé précédemment des postes de chef de chantier dans différentes entreprises de travaux publics.**

**JÉRÔME JURAYER,**  
*Nouvel animateur jeunesse*

Le 30 novembre dernier, le S.A.V. (Service Animation jeunesse de Vigneux-de-Bretagne) a accueilli un nouvel animateur jeunesse : Jérôme Jurayer. Il travaille



depuis aux côtés de Samir Maïza, responsable du service. **Jérôme est animateur depuis 11 ans, il travaillait auparavant à la mairie du Poulguen en tant qu'éducateur sportif et responsable de l'espace jeunesse.**

Il a également officié dans le même secteur à Nantes, Saint-Nazaire, Montpellier, et en Guadeloupe.

**Tél. 06 49 99 25 14**

**[jeunesse@vigneuxdebretagne.fr](mailto:jeunesse@vigneuxdebretagne.fr)**

**DAVID ROUDAUT,**  
**A.S.V.P.**



Depuis le 4 janvier, David Roudaut a intégré les services municipaux en tant qu'A.S.V.P. (Agent de Surveillance de la Voie Publique). Il remplace l'agent

de la police municipale actuellement en congé maladie. **David a été gendarme adjoint, agent de sécurité et a également occupé un poste saisonnier d'A.S.V.P. à l'île d'Yeu.**

**Tél. 02 40 57 17 00**

**[police.municipale@vigneuxdebretagne.fr](mailto:police.municipale@vigneuxdebretagne.fr)**

## ARPÈGE

## RENDEZ-VOUS AUX PORTES OUVERTES

Arpège vous souhaite à tous une belle année 2016, qu'elle soit pleine de joies et de musiques ! Les portes ouvertes d'Arpège, ainsi qu'une nouvelle audition, sont prévues lors de la semaine du Printemps Musical qui se déroulera du 12 au 19 mars.

• **Contact :** [arpegevigneux@yahoo.fr](mailto:arpegevigneux@yahoo.fr)

## SALON DU LIVRE JEUNESSE

## CONCOURS D'ILLUSTRATION ET DE PHOTO « LA COULEUR PREND FORME ! »



Dans le cadre du Salon du livre jeunesse en Erdre & Gesvres, les bibliothèques vous proposent de participer au concours d'illustration ou photo. Le thème cette année : « La couleur prend forme ! »

En monochrome, en matière... Que vous soyez jeunes ou moins jeunes, vous êtes tous invités à libérer votre imagination et votre créativité, à vous mettre en scène, à jouer avec les matières, les textures, les techniques d'illustration (crayon, peinture, collage...), les objets, etc.

**Bref, à vous amuser seul(e) ou en famille et confier vos œuvres à votre bibliothécaire avant le 28 février inclus. Les meilleurs clichés et dessins seront exposés sur le Salon du Livre Jeunesse les 19 et 20 mars prochains.** Les lauréats, annoncés sur le salon, gagneront... des livres. N'hésitez pas à demander conseil auprès de l'équipe de votre bibliothèque.

• **Renseignements sur** [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) ou [www.salondulivre.cceg.fr](http://www.salondulivre.cceg.fr)

## EXPOSITION

## LES PEINTURES ABSTRAITES DE STÉPHANIE MAHÉ-PIPARD

Depuis une dizaine d'années, Stéphanie Mahé-Pipard expose ses toiles dans la région nantaise et sur le littoral. La mairie accueillera ses peintures du 1<sup>er</sup> au 29 février.



**Comment décririez-vous le style de vos toiles ?**  
Il est très contemporain, parfois abstrait, souvent inspiré de photographies et de paysages urbains.

**Expliquez-nous votre façon de travailler vos peintures.**

La couleur et la matière sont les bases de mon travail déclinées à l'infini. J'utilise différents instruments (surtout des couteaux) pour la matière qu'ils dégagent et la vie qu'ils apportent à la couleur.

**Quel est votre rapport à la peinture et à l'art ?**

L'art que j'affectionne est celui qui ne parle pas à la raison, celui qui évoque les sentiments, ce qui fait qu'une œuvre nous touche et que l'on ne peut l'expliquer. Mon rapport à la peinture est celui d'un amateur autodidacte qui la conçoit comme une passion et un besoin. Il y a une citation de Soulages sur l'art qui me parle : « *Je ne dépeins pas, je peins* ».

**Retrouvez les toiles de Stéphanie Mahé-Pipard dans le hall d'accueil de la mairie du 1<sup>er</sup> au 29 février, aux horaires habituels d'ouverture.**

• **Plus d'informations :** <http://stephaniemahepipard.jimdo.com>

## THÉÂTRE DES 2 CLOCHERS

## LES JEUNES BIENTÔT SUR LES PLANCHES

**D**irigés par Alexandre Loquet, metteur en scène et comédien professionnel, les jeunes du Théâtre des 2 Clochers se retrouvent chaque semaine pour répéter la pièce qu'ils vous présenteront en mars prochain. *Le Re créateur* est une pièce écrite par Rémi Amy, lauréat du Grand Prix du Théâtre de Versailles.

Dans cette comédie en cinq actes, Dieu est en conflit avec les Hommes qu'il accuse d'avoir tout raté. Il décide d'en finir avec eux...

• **Représentations les samedis 12 et 19 mars à 20h30 et les dimanches 13 et 20 mars à 15h.**



ATELIERS ÉDUCATIFS

# DES ATELIERS APPRÉCIÉS DES ANIMATEURS ET DES ENFANTS !

Depuis le 7 septembre, les ateliers éducatifs ont repris dans les groupes scolaires Charles Perrault et Saint-Exupéry. Bilan de ce premier trimestre.

## MATERNELLE : TROIS ESPACES SPÉCIFIQUES

Des activités motrices, manuelles et autonomes sont proposées toutes les semaines aux élèves de maternelle. Durant le premier trimestre, les enfants ont ainsi pu découvrir divers jeux extérieurs, décorer leur salle de sieste, fabriquer des maracas, confectionner des marionnettes et des mobiles, réaliser des décors en pâte à modeler, lire, écouter les plus grands, jouer à des jeux de sociétés, etc. **Enfin, cette année, c'est une nouveauté : « Je donne un coup de main »**, trois élèves de CM1 et CM2 assistent les maternelles lors des ateliers.

## ÉLÉMENTAIRE : LES ENFANTS CHOISSENT LEURS ACTIVITÉS

Les enfants en classes élémentaires s'inscrivent à des activités de leur choix, pour une durée minimale de quinze jours. Tout au long de l'année, de nombreuses activités sont proposées aux élèves : danse contemporaine, percussion, théâtre, sculpture, yoga, jeux de société, jeux collectifs, origami, sérigraphie, couture, cirque, jeux de société, activités avec l'Écomusée, sport, espace détente, etc.

## CE QU'EN PENSENT LES ENFANTS

« J'aime aider les petits, c'est intéressant, et puis je peux retrouver ma petite sœur... », **Ludovic, 10 ans**  
 « J'ai aimé le cirque, on a fait des acrobaties. Je sais maintenant jongler à deux balles, mais pas à trois ! »  
**Clara, 9 ans**  
 « J'aime bien car on fait des chansons », **Noah, 5 ans**  
 « J'aime construire de nouveaux instruments »,  
**Yanis, 8 ans**  
 « J'ai adoré la couture et on a aussi appris plein de choses en yoga, comme la fleur de lotus »,  
**Lena, 9 ans**  
 « Moi, ce que j'ai préféré, ce sont les jeux, surtout les chasseurs/lapins », **Timothée, 7 ans**

## LES ANIMATEURS ET INTERVENANTS TÉMOIGNENT

« Les enfants s'approprient bien ce temps, ils prennent plaisir à jouer », **Alexandre, intervenant jeux de société**  
 « Les enfants ont l'air tous très contents de la variété des ateliers », **Patricia, animatrice**  
 « Les CP/CE1 apprennent la couture, c'est rigolo de les voir découvrir cela », **Christine, intervenante couture**  
 « J'aime pouvoir discuter avec les enfants et prendre le temps avec eux, je propose également des livres de manga : les enfants sont fans »,  
**Virginie, animatrice**



ÉCOLE SAINTE-ANNE

## DÉBUTEZ 2016 PAR UNE BONNE ACTION



Les enfants, réunis le 18 décembre pour l'Arbre de Noël.

### Videz votre grenier

L'association APEL de l'école Sainte-Anne organisera son **vide-grenier le 6 mars**, à l'occasion des journées portes ouvertes de la zone d'activités des IV Nations. Réservez dès à présent votre emplacement : [sophie.valdes@yahoo.fr](mailto:sophie.valdes@yahoo.fr) ou 06 60 77 14 40.

### Arbre de Noël

Le 18 décembre 2015, en attendant la venue du père Noël, les enfants de l'école Sainte-Anne ont interprété des chants de Noël devant de nombreux parents venus partager un agréable moment de convivialité.

GROUPES SCOLAIRES PUBLICS

## LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2016/2017 SONT OUVERTES

La fiche d'inscription est téléchargeable sur le site internet [www.vigneuxdebretagne.fr](http://www.vigneuxdebretagne.fr), à la rubrique grandir. Les inscriptions se font au service Enfance, Jeunesse, Éducation de la mairie. Il vous est demandé de vous présenter muni de votre livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile. Une fois cette inscription réalisée, vous devez prendre contact avec l'établissement choisi pour procéder à l'admission.

- Pour l'école Saint-Exupéry : Eric Jean au 02 40 57 11 56.
- Pour l'école Charles-Perrault : Fabien Meneghetti au 02 40 57 37 84.

**Renseignements : en mairie au 02 40 57 12 13.**

## SAV'A BOUGER : ET SI ON SE FAISAIT UNE TOILE À VIGNEUX ?

Vendredi 5 février, les jeunes du S.A.V. (Service Animation jeunesse de Vigneux-de-Bretagne) vous proposent d'assister à deux séances cinéma à la salle Le Rayon.



**P**op-corn, confiserie, buvette... Toutes les conditions seront réunies pour profiter d'une vraie soirée ciné entre amis ! Les jeunes de 9 à 17 ans pourront assister à la projection de deux films à la salle Le Rayon, le vendredi 5 février.

• 19h - « Neully sa mère ! » de Gabriel Julien-Laferrrière (2009)

Pour les 9-17 ans

Sami, 14 ans, vivait heureux avec ses copains dans sa cité de Chalon-sur-Saône. Un jour, hélas, le destin l'arrache à son paradis, et le propulse dans l'enfer de... Neully-sur-Seine ! Le choc des cultures est inévitable.

• 21h - « Les Beaux gosses » de Riad Sattouf (2009)

Pour les 15-17 ans

Hervé, 14 ans, est un adolescent moyen. Son quotidien, il le partage entre sa mère dépressive et envahissante, et son copain Camel, avec qui il partage son obsession : les filles. Hélas, leur physique ingrat et

leur comportement immature ne font pas d'eux les garçons les plus populaires de leur lycée de province...

**Tarif : 2€ la séance.**

**Renseignements : [jeunesse@vigneuxdebretagne.fr](mailto:jeunesse@vigneuxdebretagne.fr)  
07 87 02 67 38 ou 06 49 99 25 14.**



### LES ANIMATIONS DE FÉVRIER

**Mercredi 3** : création de bijoux - 14h/17h (3 U)

**Du 9 au 11** : création d'un nouveau teaser 14h/17h (gratuit)

**Jeudi 11** : soirée bowling - 19h/22h (12 places - 5 U)

**Du 16 au 18** : customisation de meubles du S.A.V. - 14h/18h (2 U)

**Jeudi 18** : « Un dîner presque parfait » - 19h/22h

**Samedi 20** : concert de Bigflo & Oli - 19h/00h (8 places - 20 U)

**Mercredi 23** : sortie cinéma (en fonction des séances)

**Samedi 27** : tournoi Fifa 2016 - 14h/18h (12 places - 3 U)



### MATINÉES DES TI'BOUTS

## LE MOIS GOURMAND DES TI'BOUTS



En janvier, deux rencontres ont eu lieu. Pour la première, les Ti'bouts ont tiré les rois et les reines tout en chantant et en dansant sur le thème de la galette des rois. Fin janvier, après le goûter de Mardi gras, les Ti'bouts ont joué les artistes pour créer de jolis masques. En février, nous défilons le 5 dans les rues de Vigneux avec l'école privée Sainte-Anne. N'oubliez pas vos plus beaux costumes !  
À noter : le vide-ardoise printemps-été aura lieu le samedi matin 12 mars.

### ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

## UN GRAND MERCI À VIGNEUX AND BRITAIN

Les trois associations de parents d'élèves des écoles primaires de la commune tiennent à remercier l'association Vigneux and Britain qui suite à sa dissolution, leur a fait don de sa trésorerie restante. Au total, 2700 euros ont été répartis entre les trois associations, au prorata du nombre d'élèves par école. Un geste généreux qui méritait d'être souligné !

### RAM

## LES ATELIERS DE FÉVRIER

• **Musique** :

Lundis 1<sup>er</sup> et 22 de 9h15 à 11h à Notre-Dame-des-Landes.

• **Motricité** :

Mardis 2, 9, 16, 23 et 29 de 9h15 à 11h à Vigneux.

• **Psychomotricité** :

Jeudi 4 de 9h15 à 11h à Vigneux-de-Bretagne.

• **Pâte à modeler** :

Lundi 8 de 9h15 à 11h à Fay-de-Bretagne.

• **Tralala... lire** :

Jeudi 11 de 9h30 à 10h15 à Fay-de-Bretagne.

Jeudi 18 de 9h15 à 10h à La Pâquelais et de 10h30 à 11h15 à Vigneux.

Vendredi 26 de 9h15 à 10h à Notre-Dame-des-Landes.

TÉLÉTHON 2015

## 8664 € COLLECTÉS : MERCİ AUX BÉNÉVOLES !

La solidarité et la générosité ont été au rendez-vous de cette journée du 5 décembre 2015, comme l'indique le bilan, plus que satisfaisant : 8664€ de fonds versés à l'AFM Téléthon, dont 675 € de dons et 7989 € en animations.



Le « Cross des enfants ».

### Merci aux associations et autres participants :

ADEV, AGPV, AMVP, APA, Arc en ciel, Arthur et ses amis, la Bibliothèque pour tous, le CLE, les commissions vie associative, solidarité et événementiel, le comité des associations, l'Écomusée rural du pays nantais, le CVC, le Patrimoine de pays, le S.A.V., les Amis de l'école Charles Perrault, les Amis de l'école Saint-Exupéry, les Fous volants, Mélie Danse, Pétanque Loisirs boules, TCV, TTVP, Thierry de Bigoudance, Xavier Maillard, et tous les bénévoles.

### Merci aux commerçants et entreprises qui ont permis la tombola et la bourriche :

Boulangerie Noiraud, Catherine Coiffure, U Express, McDonald's, Crédit Agricole, Cabinet Î, Boucherie et charcuterie



Allain, Press'pomme, le Golf de Nantes, le Petit Gesvres, Ophélie coiffure, le Poudrier, Charcuterie Cherruau, Génération sport et communication, Osez O coiffure, Design coiffure, Ramet motoculture, Lèbre, et tous les commerçants du marché du Miron.

Et merci au public qui a répondu présent. En espérant vous retrouver encore plus nombreux lors de la prochaine édition.

COMMENT AGIR ?

## LA SOLITUDE ET L'ISOLEMENT : L'AFFAIRE DE TOUS

La Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres mène actuellement un travail pour agir face au phénomène d'isolement et de solitude dont souffrent certaines personnes du territoire.

### UNE SOUFFRANCE ET UN RISQUE

L'isolement désigne le fait d'être séparé, de gré ou de force, du reste de son environnement.

Il peut être la source d'un état pathologique (dépendance physique ou psychique), d'un éloignement géographique, d'une perte de lien social (choisi ou subi : décès, conflit familial), d'une précarité économique (l'éloignement de l'emploi, la précarité financière), comme d'une rupture avec les modes de communication modernes (téléphones portables, internet).

Il est la conséquence d'une coupure de communication avec l'extérieur et d'un manque de relations sociales, entraînant des difficultés d'intégration, voire d'un processus de désintégration.

La solitude peut être choisie, mais lorsqu'elle est subie, elle devient une souffrance et un risque.

Le processus d'isolement peut toucher toutes les générations, mais s'intensifie avec l'avancée en âge.

**Les chiffres sont parlants :** « En 2013, un Français sur quatre de plus de 18 ans se trouve dans une situation le rendant potentiellement exposé, en cas de rupture, à l'isolement social. 5 millions de personnes de plus de 18 ans sont effectivement seules, soit 12% des personnes, plaçant la France parmi les 3 pays d'Europe les plus touchés par l'isolement relationnel » (Rapport Monalisa, 2013).

Suis-je assez vigilant à la situation de celui qui vit à côté de moi ? Aujourd'hui, il s'agit de mon voisin. Mais demain, il se pourrait que ce soit moi !

### RECONSTRUIRE DES LIENS SOCIAUX

Le repérage de la solitude et la lutte contre l'isolement ne doit plus être ignoré et doit devenir l'affaire de tous.

Cette question, souvent méconnue, est au cœur des préoccupations des communes et fait l'objet d'un travail de réflexion au sein de la commission « Action Solidaire et Sociale » de la Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres.

L'objectif au long terme est d'agir contre ce phénomène de société et d'envisager des actions favorables à la reconstruction des liens sociaux. Il ne tient qu'à vous d'agir. Si vous ne savez pas qui contacter, rapprochez-vous de la mairie.

• **Contact :** CCAS au 02 40 57 39 56  
ccas@vigneuxdebretagne.fr  
Lundi et jeudi après-midi de 13h30 à 17h.  
Mardi et vendredi matin de 9h à 12h.

DON DU SANG

## PROCHAINE COLLECTE

La prochaine collecte de sang à Vigneux-de-Bretagne aura lieu le jeudi 18 février de 16h30 à 19h30 à la salle Jules Verne.

Pour donner votre sang :

- Vous devez avoir entre 18 et 70 ans.
  - Vous devez être en bonne santé et peser au moins 50 kg.
- Une collation vous est servie après votre don. Venez nombreux !



## SENIORS

# SÉJOUR « SENIORS EN VACANCES » 2016

*Vous avez 60 ans et plus, ou 55 ans en situation d'handicap. L'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances) permet aux seniors de bénéficier d'un séjour à un tarif préférentiel.*

Les adjoints de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres (CCEG), en charge de l'Action Sociale, vous proposent un séjour à Noirmoutier (Vendée), au Village de Barbâtre, du 17 au 24 septembre prochains et du 24 septembre au 1<sup>er</sup> octobre.

**Le coût du séjour (tarif négocié) « Seniors en Vacances » : hébergement, pension complète, excursions, animations est de :**

- 208 € pour les personnes bénéficiaires de l'aide ANCV (185 € d'aide sur le coût du séjour).

- 393 € pour les personnes non bénéficiaires de l'aide ANCV. \*  
Le tarif n'inclut pas la taxe de séjour, l'assurance et le transport.

### Les conditions pour en être bénéficiaire :

- Être âgé de 60 ans et plus, ou 55 ans en situation d'handicap.
- Être retraité ou sans activité professionnelle.
- Résider en France.
- Aucune condition de ressources.
- Les conjoints sont également éligibles.

Les conditions pour bénéficier de l'aide

### financière de l'ANCV :

- Être non imposable avant déduction fiscale (impôts sur le revenu net avant corrections compris entre 0 € et 61 € inclus).
- Être aidant d'une personne en situation de dépendance ou de handicap.

Profitez-en !

(\* ) Le séjour pourra être ouvert aux personnes non bénéficiaires de l'ANCV en fonction des places disponibles.

• **Renseignements et inscriptions : à partir du 15 janvier : à la mairie ou au 02 40 57 39 56 (nombre de places limité à 90 personnes pour l'ensemble du territoire de la CCEG).**

## BANQUE ALIMENTAIRE

# UNE COLLECTE 2015 GÉNÉREUSE



Les 27, 28 et 29 novembre, la collecte de la banque alimentaire au U Express a permis de recueillir 1,170 tonne de denrées alimentaires.

La Banque Alimentaire remercie tous les particuliers, qui par leur don, ont fait preuve de solidarité envers ceux qui sont obligés d'avoir recours à l'aide alimentaire pour boucler leur budget chaque mois.

## COLLECTE DE JOUETS

# PLUS DE 80 JEUX ET JOUETS POUR LA CROIX-ROUGE



L'agence immobilière locale Cabinet Î, qui fait partie du groupement associatif « les agences réunies de l'Ouest » remercie chaleureusement la population vignolaise de sa généreuse mobilisation et forte participation à la seconde opération « Un jouet à Noël pour tous ».

**En effet, plus de 80 jeux et jouets ont été transmis à la Croix-Rouge pour le plus grand plaisir des enfants.**

## SERVICE URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

# ACCOMPAGNER LES HABITANTS DANS LEURS PROJETS

*Le service urbanisme et aménagement du territoire accueille et conseille les particuliers et les porteurs de projets qui veulent construire ou effectuer des travaux sur la commune.*

Le service urbanisme et aménagement du territoire a pour missions d'accompagner les particuliers dans leurs projets de construction, de suivre les opérations d'aménagement sur la commune (ZAC du Miron, lotissements, ...), de conduire les procédures d'acquisitions et de cessions foncières, de suivre l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU) et de gérer des autorisations d'occupation des sols : permis de construire, déclaration de travaux, certificat d'urbanisme...

**Le service compte deux agents : Caroline Fagot, responsable, et Céline Le Roy, assistante.**

## LES ÉTAPES À FRANCHIR AVANT DE CONSTRUIRE

Depuis avril 2015, la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres est chargée d'instruire les autorisations d'urbanisme pour les 12 communes du territoire.

**Une nouvelle organisation qui n'engendre aucun changement pour les habitants.**



## NE PAS NÉGLIGER LES OBLIGATIONS

### Vous avez une idée de construction ou de travaux ?

En fonction de sa nature et de son importance, votre projet peut être soumis soit à permis de construire, soit à déclaration préalable.

#### • Déclaration préalable à déposer

- Si les travaux modifient l'aspect extérieur du bâtiment (changement ou création d'ouverture, modification de la couleur de la façade...)

- Lorsque les travaux créent entre 5 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol. Sur les constructions existantes, ce seuil de 20 m<sup>2</sup> peut être porté à 40 m<sup>2</sup> si les travaux ont lieu en zone urbaine (zone U du PLU) et s'ils ne portent pas l'ensemble de la surface de la construction à plus de 170 m<sup>2</sup>.

- Dans le cas d'un changement de destination d'un local sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment.

> Délai d'un mois à compter de la date de dépôt du dossier.

#### • Permis de construire à déposer

- Lors de travaux créant une nouvelle construction.

- Sur les constructions existantes, si les travaux créent une surface plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m<sup>2</sup> (ou supérieure à 40 m<sup>2</sup> en zone urbaine) ou s'ils portent la surface totale de la construction au-delà de 170 m<sup>2</sup>.

- Dans le cas d'un changement de destination d'un local s'accompagnant de la modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment.

> Délai de deux mois à compter de la date de dépôt du dossier.

> Sont dispensés de formalités les travaux créant moins de 5 m<sup>2</sup> de surface plancher. Pour autant, ils doivent respecter les règles du PLU (implantation, hauteur...)

• Retrouvez tous les Cerfa sur [www.service-public.fr/](http://www.service-public.fr/)



Pour vos travaux d'extension, avez-vous effectué toutes les formalités requises ?

## PLAN LOCAL D'URBANISME : UNE ANNÉE CRUCIALE

La révision du PLU de Vigneux-de-Bretagne se poursuit avec la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres, aujourd'hui compétente en matière d'élaboration des documents d'urbanisme.

Le PLU, initialement arrêté en décembre 2013, a été modifié afin notamment de tenir compte de la loi ALUR, dont un des axes majeurs est la lutte contre l'étalement urbain.

Ainsi, le PLU doit favoriser la densification des zones bâties et limiter la consommation d'espaces agricoles et naturels.

Ce nouveau projet de PLU sera arrêté lors du conseil municipal et du conseil communautaire de février. Il sera ensuite mis à l'enquête publique au printemps prochain, phase durant laquelle les habitants pourront le consulter et faire part de leurs remarques.

L'approbation du PLU est prévue pour la fin de l'année 2016, il sera alors exécutoire.

### Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Parallèlement, la CCEG débute l'élaboration du PLU Intercommunal.

Ce document unique pour les 12 communes d'Erdre & Gesvres remplacera les Plans Locaux d'Urbanisme municipaux.

La première partie de l'année 2016 sera consacrée à l'élaboration du diagnostic de territoire. L'approbation du PLU est prévue pour 2019-2020.

#### • Renseignements :

Le service urbanisme et aménagement du territoire est ouvert les :

- LUNDIS : 9h-12h / 14h-17h15

- MARDIS : 9h-12h / 14h-17h15 (sur rendez-vous)

- JEUDIS : 9h-12h / 14h-17h15

- VENDREDIS : 9h-12h / 14h-17h

Tél. 02 40 57 39 55 - c.leroy@vigneuxdebretagne.fr

## - INFOS PRATIQUES -

- Pour consulter le cadastre : [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)
- Pour consulter la carte du PLU : <http://www.geo.cceg.fr>
- Toutes les informations sur le PLU/PLUI : <http://plu.cceg.fr>

## ARBRES : RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

### LES DISTANCES À RESPECTER (CODE CIVIL)

- Pour les plantations jusqu'à 2 mètres de hauteur : une distance minimale de 0,50 mètre de la limite séparative de la propriété voisine.

- Pour les plantations supérieures à 2 mètres de hauteur : une distance minimale de 2 mètres de la limite séparative de la propriété voisine.

> Ces règles ne s'appliquent pas aux arbres présents avant la division des terrains, ni aux arbres de plus de 30 ans.

### LES BRANCHES ET RACINES

Pour les branches, seul le propriétaire de la plantation peut les couper et pas son voisin sur le fond duquel elles avancent. Ce dernier ne peut que le contraindre à le faire.

### ARBRES PROTÉGÉS

Les arbres d'une haie protégée au titre de l'article L123-1-5 du Code de l'Urbanisme ne peuvent pas être abattus, tout comme ceux faisant partie d'un Espace Boisé Classé.

Si leur suppression devait tout de même avoir lieu, elle doit faire l'objet d'une déclaration préalable.



## CÉLINE LE ROY

### Nouvelle assistante du service urbanisme

Céline Le Roy a été recrutée en janvier en tant qu'assistante du service urbanisme et aménagement du territoire.



Caroline Fagot et Céline Le Roy, du service urbanisme.

#### Quel est votre point de vue sur le territoire communal ?

Je connais la commune pour y avoir vécu quelques années. C'est un territoire que j'apprécie. On y trouve de charmants villages bien préservés, il y a un bon mariage entre les constructions contemporaines et les maisons en pierres. La nature est belle et les paysages sont variés. C'est une commune attractive avec un bon potentiel de développement.

#### Comment décririez-vous vos missions au sein du service ?

Accompagner les administrés dans leur projet d'urbanisme (construction, agrandissement, réhabilitation...), les conseiller dans leurs démarches.

#### Que préférez-vous dans ce métier ?

J'aime le contact avec les administrés, le fait de les accompagner dans leurs projets de vie. Il y a aussi une grande diversité des dossiers à traiter, les jours se suivent mais ne se ressemblent pas.

VOIRIE

# CHANGEMENT DE SENS DE CIRCULATION

Afin d'améliorer et sécuriser la circulation dans le quartier de l'école Sainte-Anne, le sens de circulation de la rue Sainte-Anne et l'allée des Marronniers a été modifié.



En janvier, des travaux de voirie ont eu lieu rue Sainte-Anne afin d'élargir le trottoir et permettre notamment aux personnes à mobilité réduite d'accéder à la salle Le Rayon. Ces travaux ont impliqué une réduction de la route, ne permettant plus le passage en double sens des voitures.

D'autre part, dans le cadre de la construction du lotissement du clos des Marronniers et afin de sécuriser les abords de l'école, l'allée des Marronniers est également passée en sens unique.

À noter que cinq nouvelles places de stationnement ont été créées le long de la salle Le Rayon.

ENTRETIEN

## ABATTAGE DE CHÂTAIGNIERS

À la fin du mois de février, les services techniques municipaux vont procéder à l'abattage des châtaigniers morts à proximité de l'étang du Choizeau.

L'intervention pourra entraîner quelques perturbations sur la rue de la Villemarqué.

ASSAINISSEMENT

## TRAVAUX DE RACCORDEMENT À LA BOUVARDIÈRE



Les travaux d'extension du réseau d'assainissement se sont achevés mi-janvier au village de La Bouvardière. Ces travaux vont permettre à une cinquantaine d'habitations d'être raccordées au réseau d'assainissement collectif.

ACCESSIBILITÉ

## LA MISE AUX NORMES SE POURSUIT

Plusieurs travaux de mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ont eu lieu en décembre et janvier.

• **Square** : création d'un cheminement piéton.



• **Maison des sentiers et salle Le Rayon** : création de rampes d'accès.



• **Rue Sainte-Anne** : élargissement du trottoir.



EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL

# SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2015

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### - Services « fourrière » et « refuge ».

Renouvellement de la convention de partenariat entre la commune et la Société Protectrice des Animaux de Loire-Atlantique. Les dispositions financières de la convention proposée comportent notamment le versement d'un forfait annuel de 450 € à l'association SPA.

*Adopté à l'unanimité.*

## FINANCES - MARCHÉS PUBLICS

### - Groupement de commande pour les prestations de matérialisation des arrêts de transport scolaire.

Groupement de commandes entre la Communauté de communes d'Erdre & Gesvres et les communes du territoire à propos des marquages au sol des arrêts de transport scolaire.

*Adopté à l'unanimité.*

## ÉCONOMIE, AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT

### - Conseil en Energie Partagé – nouvelle convention.

Modifications à la convention de service commun du fait de l'intégration de la CCEG et d'une commune supplémentaire dans le dispositif, ainsi que le passage à temps plein de l'agent.

*Adopté à l'unanimité.*

### - Partenariat avec la FDGDON 44 pour la destruction de nids de frelons asiatiques.

Avenant à la convention.

*Adopté à 28 voix pour et 1 abstention.*

## URBANISME

### - Cession de délaissés de voirie sis à La Rimbertyère.

Les propriétaires, MM. et Mmes André Bernard, Vincent Jochaud, Daniel Bernard et Anne Troadec, ainsi que Didier Bretesche ont souhaité que la commune leur cède les délaissés situés au droit de leur propriété respective, qu'ils ont toujours entretenus et qui leur permet d'accéder à leurs parcelles. Le Conseil municipal décide d'approuver la cession de délaissés constituant une partie de l'ancienne voie communale n°25 à la Rimbertyère aux

propriétaires riverains respectifs au prix de 10 € le m<sup>2</sup>.

*Adopté à l'unanimité.*

### - Acquisition d'une parcelle pour la réalisation d'un chemin de desserte agricole.

Le conseil municipal approuve l'acquisition de la parcelle cadastrée section ZV n°172 au prix total de 151€ auprès de la SAFER et le paiement des frais d'instruction de la candidature correspondant au montant de 120 €.

*Adopté à l'unanimité.*

## ENFANCE, JEUNESSE, ÉDUCATION

### - Partenariat avec ERDF pour la réalisation de fresques sur les postes de distribution – nouvelle convention.

Le partenariat prévoyait que la commune s'engageât à la réalisation de trois fresques sur trois ans.

Il y a lieu de modifier la convention, le service Jeunesse proposant de réaliser les trois fresques sur la même année, à savoir 2016.

*Adopté à 24 voix pour et 4 abstentions.*

### - Multi-accueil « Les Lutins » - nouveau règlement intérieur.

Le règlement intérieur du multi-accueil « Les Lutins » a été approuvé lors du conseil municipal du 23 juin 2009. Il y a lieu de modifier ce règlement sur les points suivants : les couches sont à présent fournies par la collectivité. Il n'y a plus d'obligation pour les structures de fournir le lait, les 4 heures d'adaptation seront désormais facturées aux parents qui ne seront pas présents lors de celles-ci, la facturation des enfants inscrits occasionnellement se fera désormais à la demi-heure.

*Adopté à 25 voix pour et 3 abstentions.*

## PERSONNEL COMMUNAL

### - Modification du tableau des effectifs – création d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet.

*Adopté à 22 voix pour et 6 abstentions.*

• Retrouvez le compte-rendu intégral sur [www.vigneuxdebretagne.fr](http://www.vigneuxdebretagne.fr) - rubrique « découvrir la commune > municipalité ».

GROUPE DES ÉLUS « AGISSONS POUR L'AVENIR »

## BELLE ET HEUREUSE ANNÉE 2016 !

Au sein du Conseil municipal, nous sommes six représentants de la liste « Agissons pour l'avenir » et nous participons activement aux travaux des commissions.

Au sein du Conseil communautaire d'Erdre et Gesvres, nous avons un élu et nous répondons activement à toutes les sollicitations, au regard de notre représentativité.

**Nos objectifs :** sensibiliser l'équipe majoritaire à la nécessité de prendre en compte notre environnement dans les projets, et garantir l'intérêt collectif dans les décisions prises. La cohérence quant aux orientations d'aménagement pour le Centre Bourg et le Miron à Vigneux et celui à venir du bourg de La Paquelais, le respect des modalités de concertation avec les habitants, le souci d'une gestion financière

responsable... autant de nécessités et de sujets qui motivent et justifient pleinement notre investissement au sein du Conseil municipal.

Nous sommes à vos côtés et à votre écoute ! Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2016.

**Anne Goujon, Bruno Miot, Marie-Christine Dubois, Maïté Cosnard, Didier Darrouzès, Joël Portier**

**Permanence des élus de l'opposition :**

Le 2<sup>e</sup> samedi du mois - de 10h30 à 12h, en mairie.

DÉCHÈTERIE

# DÉPÔTS VERTS : UN TRI À AMÉLIORER

Les déchets verts collectés en déchèterie sont ensuite valorisés localement chez des agriculteurs de la Communauté de Communes. Afin d'optimiser leur revalorisation, soyez vigilant dans vos dépôts.



Les déchets verts sont broyés et revalorisés dans les terres agricoles du territoire.

Les déchets verts sont broyés mécaniquement puis épanchés dans les champs par les agriculteurs. **On retrouve toutefois encore trop souvent des erreurs de tri** : des pots de fleurs en plastique, des morceaux de ferraille et de grillage, des sacs en plastique, des chaussures et même des jouets pour enfants. Ces erreurs sont problématiques car elles risquent d'une part de détériorer le broyeur utilisé et d'autre part de se retrouver dans les champs cultivés ou en pâturage

malgré le tri manuel effectué par les agriculteurs avant tout épanchage. Les agriculteurs et la Communauté de Communes appellent donc les usagers déposant des déchets verts en déchèterie à rester vigilants sur la qualité de leur dépôt.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

En moyenne, par an, un habitant de la Communauté de Communes jette en déchèterie 174 kg de déchets verts (la moyenne nationale étant de 160 kg).

TRI SÉLECTIF

## NOUVEAU CALENDRIER DE COLLECTE



En raison de la particularité calendaire de l'année 2015 (53 semaines), une modification est à noter concernant la collecte des sacs jaunes. Dorénavant, seule la couleur est à prendre en compte pour identifier la semaine de collecte. **Sur la commune, elle aura lieu les jeudis des semaines bleues.**  
**Prochaines collectes : les jeudis 4 et 18 février.**  
 • Le calendrier 2016 a été distribué en décembre par l'intermédiaire du magazine intercommunal *Erdre et Gesvres Actu*. Il est également disponible en mairie ou téléchargeable sur [www.trivolution.fr](http://www.trivolution.fr)

FRELONS ASIATIQUES

## COMBATTRE LES NIDS

Si vous repérez un nid de frelons asiatiques, contactez la mairie au 02 40 57 39 50. La mairie recueille tous les signalements et en informe la FDGDON 44.  
**Rappel :** pour toute facture supérieure à 100 euros, la commune prend en charge le montant excédant cette somme.

ASSOCIATION GLAS

## BILAN DE L'OPÉRATION RAMASSAGE-ÉCHANTILLONNAGE



21 kilos de déchets ont été collectés en quelques heures.

La deuxième opération de ramassage-échantillonnage de déchets de l'association GLAS a eu lieu le 9 décembre. Le bilan incite au rappel.

Le bilan est éloquent : **21 kilos de déchets ont été collectés sur 2,2 km** linéaires entre Bel Air et Malescot. En détail, cela donne : 101 éléments plastique, 8 polystyrène, 7 bouteilles en plastique petit modèle, 13 bouteilles en plastique grand modèle, 20 canettes en verre, 49 canettes aluminium, 8 sacs McDonald's, 3 sacs poubelle, 3 éléments caoutchouc.

### NE JETONS PLUS NOS DÉCHETS DANS LA NATURE

De notre main au fossé, du fossé au ruisseau, puis à la rivière, au fleuve, et à l'océan. Ainsi, nous avons créé un 7<sup>ème</sup> continent - 10 fois la superficie de la France - en sacs plastique et divers déchets qui tuent un des poumons de la terre.

### NOUVELLE OPÉRATION LE 6 FÉVRIER

Une nouvelle action de ramassage est prévue le samedi 6 février à 14h aux établissements Lèbre à Malescot. Prévoir gilet jaune, bottes et gants.  
 • **Renseignements :** Bernard Maisonneuve au 06 44 95 49 20.

## ÉCOMUSÉE RURAL DU PAYS NANTAIS

# AU BONHEUR DE LA CHANDELEUR...

Les vacances scolaires de février sont l'occasion pour l'Écomusée rural du Pays nantais de proposer au jeune public des animations actives et d'ouvrir son site de La Pâquelais aux visiteurs.



La ferme, ses collections et ses ateliers pourront être visités (visites guidées et commentées) **du lundi 8 au vendredi 19 février de 14h à 18h** (exceptés le samedi et le dimanche).

## QUATRE ATELIERS PROPOSÉS

- Mercredi 10 février, « crêpes en folie » à l'occasion de la Chandeleur
- Vendredi 12, « pain à l'ancienne »
- Lundi 15, « éco-herbier »
- Mercredi 17, « jeux buissonniers »

Les ateliers se déroulent de 14h à 16h15 (sur inscription, 5 euros par enfant et par accompagnateur, l'enfant devant être accompagné d'un adulte).

## UN STAGE « GALETES »

Un stage de fabrication traditionnelle de galettes réalisées au billig est proposé **le samedi 27 février de 10h à 12h** (inscription : 17 euros, une douzaine de galettes et le matériel fourni, places limitées).

• **Renseignements :** Écomusée rural du Pays nantais, 81 rue Anne-de-Bretagne à la Paquelais. 02 40 57 14 51. [www.ecomusee-rural-vigneux-centerblog.net](http://www.ecomusee-rural-vigneux-centerblog.net)

## À LA RECHERCHE DE TÔLES

Les bénévoles de l'Écomusée recherchent de la tôle ondulée galvanisée (période d'avant ou après-guerre) afin de remplacer certaines tôles percées sur le hangar abritant les charrues tout en conservant une certaine authenticité.

## PATRIMOINE DE PAYS DE VIGNEUX-DE-BRETAGNE

# LE LAVOIR EST EN PLACE



Il en était question dans le Petit journal de novembre dernier, le lavoir est désormais reconstruit sur la berge de l'étang de Choizeau.

L'association tient à adresser un remerciement particulier aux donateurs, à la commune, et aux différents partenaires pour leur soutien financier. Rappelons au passage que ce programme devrait bénéficier de fonds européens du programme LEADER. Les mauvaises conditions météorologiques n'ont pas freiné les bénévoles et les artisans pour la réalisation de ce projet.

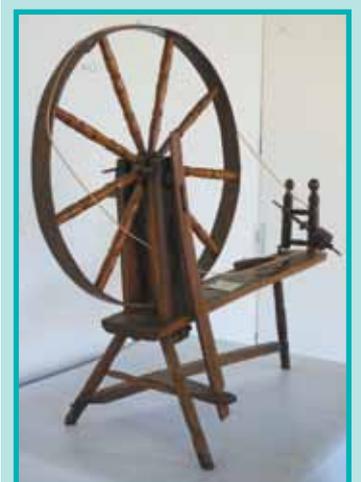
Les abords de l'édifice seront rapidement remis en état par les services techniques de la Mairie. N'hésitez pas à venir admirer cet ouvrage, désormais devenu propriété communale et dont les bénévoles de l'association sont très fiers. Ceux-ci continueront à œuvrer pour le maintien et la sauvegarde du patrimoine. Si vous aimez l'histoire, le bricolage et le partage, alors venez rejoindre l'association.

## OBJET D'AUTREFOIS

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

- .....
- A - UN ROUET**
- B - UNE QUENOUILLE**
- C - UN FUSEAU**
- D - LE SUPPLICE DE LA ROUE**

*Réponse : Il s'agit d'un rouet pour filer la laine ou le lin.*



AUD'FORME COACHING

# UNE COACH SPORTIVE À VOTRE DOMICILE !

*Coach sportive depuis quatre ans sur la région de Bordeaux, Aude Guilloux s'est installée en septembre dernier sur la commune. Elle propose désormais ses prestations aux Vignolais.*



**En quoi consiste votre méthode de coaching ?**

Je propose des séances de sport personnalisées en m'adaptant aux objectifs, aux compétences et à la santé de chacun. Les cours peuvent être suivis seul, en couple ou en groupe de quatre personnes. Je propose aussi des cours spécifiques pour les femmes, avant, pendant ou après la grossesse.

**Comment se déroulent les cours ?**

Je viens au domicile ou sur le lieu de travail avec tout mon matériel (ballon, tapis, haltères...) et je mets en place des séances individualisées. Nous pouvons aussi partir marcher ou courir sur les sentiers. La durée et la fréquence des entraînements sont définies par les clients.

**Vous proposez aussi la marche nordique.**

Oui, c'est une activité de plein air qui permet de travailler l'ensemble du corps,

dans la bonne humeur ! Je propose des sorties de deux heures, en groupe, sur les chemins de Vigneux ou Sautron.

**Quelle formation avez-vous suivie ?**

J'ai obtenu deux Brevets d'État d'éducateur sportif : option métier de la forme et option HACUMESE (Haltérophilie, force Athlétique, Culturisme, Musculation, Educative, Sportive et d'Entretien). Par ailleurs, je suis actuellement des études de thérapie manuelle afin de mieux appréhender et soulager certaines douleurs.

**Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?**

Le contact avec les gens ! J'ai gardé de nombreuses relations avec mes clients de Bordeaux, j'espère pouvoir tisser de nouveaux liens avec les Vignolais.

• **Renseignements : 06 60 09 96 10.**  
[audformecoaching@gmail.com](mailto:audformecoaching@gmail.com)  
[www.audformecoaching.com](http://www.audformecoaching.com)

CESSATION D'ACTIVITÉ

## FERMETURE DU HAPPY DAY



Après trente-cinq années d'activité, la brasserie du bourg de Vigneux Happy Day ferme ses portes. Marie-Thérèse et Alain Joubert remercient leur fidèle clientèle avec qui ils ont tissé des liens d'amitié et de sympathie tout au long de ces années.

ADEV

## LA FIN D'ANNÉE ACTIVE DE L'ADEV



L'ADEV – Association pour le Développement Économique de Vigneux (vos commerçants, vos artisans, vos professions libérales, etc.) - vous souhaite une sublime année 2016. Pour terminer 2015 en beauté, l'ADEV avait un programme chargé : **décoration des vitrines, participation aux illuminations du bourg, distribution du calendrier offert par tous les adhérents et surtout une première participation au Téléthon.**

À ce propos, l'association souhaitait remercier les enfants des trois écoles, les associations de parents d'élèves et les enseignants pour leur participation au lâcher de ballons. Dans un souffle de solidarité, on a pu voir s'envoler plus de 200 ballons, pour le plaisir de tous et tout ceci, en faveur du Téléthon 2015. Cette première fût un vif succès avec 410 euros reversés (les assiettes de charcuterie lors de l'apéritif incluses). Nous espérons déjà pouvoir réitérer cette action l'année prochaine.

## LE GAEC DE LA CLOSETTE OBTIENT UN 3<sup>E</sup> PRIX

Le concours départemental des races bovines Prim'Holstein s'est tenu le 4 décembre dernier à Derval. Il réunissait 34 élevages, dont le GAEC de la Closette situé à la Jamétrie.



Charles, Pauline et Hervé, avec la vache Hamac.

Pour sa première participation au concours qui récompense les plus belles vaches du département, le GAEC (Groupement Agricole d'Exploitations en commun) a remporté le troisième prix de la vache en deuxième lactation avec Hamac (Catégorie Jeunes). Rencontre avec Hervé Brichon et Charles Brochard, les deux associés.

### Comment s'est déroulé le concours ?

Nous sommes venus avec trois vaches, présentées par Pauline, une petite cousine en école d'agriculture. C'est elle qui nous a encouragés à participer au concours. Nous avons sélectionné nos plus belles

vaches qui entraient dans différentes catégories : espoirs, jeunes et adultes. Lors des présentations, le jury note l'aspect physique de la vache, sa solidité laitière (qu'il constate par ses mamelles) ainsi que sa présentation (démarche, port de tête, etc.). Il récompense ensuite les plus belles vaches.

### Le concours a-t-il nécessité une préparation particulière ?

Oui, nous avons entraîné les vaches pendant trois semaines. On les a habituées à l'attache, à marcher, à maintenir leur tête droite. Nous avons aussi dû les laver et les tondre. Elles se sont assez vite

habituées à tous ces entraînements et soins, et ont fait bonne impression lors du concours !

### Quel est pour vous l'intérêt de ce type de concours ?

C'est d'abord par passion et plaisir que nous y avons participé. C'est intéressant de pouvoir se comparer aux autres éleveurs, mais aussi de se voir dans un autre contexte. Et de ce point de vue, il y avait une super ambiance ! C'était la première fois que nous participions à un concours et il y avait beaucoup d'habitues, on est donc très contents de notre troisième prix !



Hamac lors de la présentation au concours Prim'Holstein.

## LE DÉBOSSÉLAGE DE CARROSSERIE AU SERVICE DES PARTICULIERS

Après douze années d'expérience de débosselage pour les professionnels, Jean-Charles Debord propose désormais ses services aux particuliers.

« Le débosselage consiste à réparer les bosses et coups sur les véhicules, sans refaire de peinture derrière. C'est beaucoup plus rapide et économique que de la carrosserie traditionnelle », explique Jean-Charles.

Situé à la Haymionnière, ce professionnel s'engage sur des délais courts et des tarifs peu élevés, avec la possibilité de se déplacer au domicile ou sur le lieu de travail des clients.

• **Renseignements** : 06 61 49 90 05. [atlanticdebosselage@free.fr](mailto:atlanticdebosselage@free.fr) ou sur [www.facebook.com/atlanticdebosselage](http://www.facebook.com/atlanticdebosselage)



TEMPLE VIGNEUX BASKET CLUB

# LA COMPÉTITION REPREND SES DROITS

Après les fêtes, l'équipe du TVBC a repris les entraînements et l'année promet déjà de belles rencontres sportives.



À raison d'un match et d'un à deux entraînements hebdomadaires jusqu'aux vacances d'hiver, tous les basketteurs ont rapidement retrouvé leur corps d'athlète après les éventuels petits écarts des fêtes de fin d'année. Et la compétition fait déjà rage dans cette deuxième phase. D'autant que quatre des équipes du club ont accédé au niveau supérieur, plus exigeant physiquement : l'élite pour les U17 masculins, la D1 pour les U9 et U15 féminines, la D2 pour les U17 féminines. Sans compter que la belle aventure continue en Coupe de Loire-Atlantique pour les minimales filles et cadets.

## LA RELÈVE EST ASSURÉE

Après la déception suite à l'annulation du Tournoi du Sillon faute d'adversaires suffisants (cette idée d'une compétition précédant Noël ayant été reproduite par de grosses cylindrées citadines), les tout jeunes basketteurs ont pu participer à la Grande Fête du baby-basket sur la commune de Blain. Et à voir leurs mines réjouies, leurs médailles autour du cou, et la satisfaction de leur éducatrice, Clara, le club peut être confiant quant à son avenir. Celui-ci tient également à féliciter ses benjamin(e)s pour leur participation à Treillières au challenge 2015 qui a mis en valeur leurs qualités techniques individuelles.

AMICALE GYMNIQUE LA PÂQUELAIS-VIGNEUX

# VIGNEUX ACCUEILLE LES MEILLEURES ÉQUIPES DE LA RÉGION

C'est maintenant devenu l'un des événements importants de notre commune : l'AGPV accueillera à nouveau cette année la compétition régionale UFOLEP de gymnastique, phase qualificative pour les demi-finales nationales qui se dérouleront en mai à Muret.

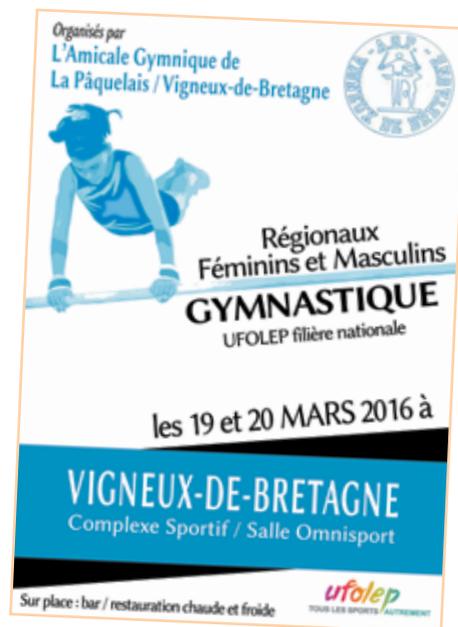
Comme il y a deux ans, nous accueillerons les meilleures équipes régionales garçons et filles. Onze équipes vignolaises défendront nos couleurs parmi les soixante présentes tout au long du week-end. Jouer « à domicile », devant son public, est toujours un grand moment dans la vie d'un sportif, alors **le public est invité à se déplacer en nombre pour encourager nos gymnastes vignolais(es) samedi 19 et dimanche 20 mars 2016.**

Comme chaque année, les équipes de bénévoles seront présentes afin de faire

de cette rencontre une belle fête sportive placée sous les valeurs que l'AGPV partage avec l'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique) : la pratique sportive ouverte au plus grand nombre, le dépassement de soi, l'entraide, sans oublier la convivialité, valeur forte prônée par l'AGPV.

## REJOIGNEZ LA TEAM AGPV

Cette compétition ne pourrait perdurer sans le soutien des équipes municipales, de nos commerçants, artisans locaux et autres partenaires qui soutiennent



activement les associations de notre commune. L'équipe de l'AGPV tient donc d'ores et déjà à les remercier pour leur confiance.

Alors à vos agendas : que ce soit pour une heure, la journée ou le week-end, rejoignez la « team AGPV », organisatrice de cet événement local et contribuez à son succès et à son rayonnement.

• **Renseignements :** [clubagpv@yahoo.fr](mailto:clubagpv@yahoo.fr) ou [agpv.e-monsite.com](http://agpv.e-monsite.com)

RECENSEMENT

# NEUF AGENTS RECENSEURS SUR LA COMMUNE

Vous avez jusqu'au 20 février 2016 pour répondre au questionnaire du recensement de la population. Pensez-y !



**D**epuis le 21 janvier, neuf agents recenseurs rendent visite aux habitants de Vigneux pour leur remettre les documents permettant de se faire recenser en ligne sur le site de l'INSEE ou via un questionnaire papier. Dans tous les cas, **la date limite de retour est le 20 février 2016**. Si vous avez été oublié lors de cette campagne d'enquête, vous devez le signaler à votre mairie ou à la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres (CCEG).  
**Renseignements : Emmanuelle Peraldi au 06 06 60 16 71 ou sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)**

SANTÉ

## - NUMÉROS D'URGENCE -

- **Pompiers** : 18 • **Urgence médicale** : 15
- **Pharmacie de garde** : 32 37
- **SAMU 44** : 02 40 08 22 22
- **Centre anti-poison** : 02 99 59 22 22
- **Numéro d'appel d'urgence** : 112
- **4 défibrillateurs sont accessibles** sur les façades de la salle Jules Verne, du complexe sportif, des salles du Grand Calvaire et du groupe scolaire Saint-Exupéry (côté Planète B612).
- **Numéro d'astreinte des élus** : 06 74 96 18 27

PAROISSE ST-LUC-DE-BRETAGNE

## LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

**P**lusieurs équipes sont à votre écoute et au service d'une catéchèse pour tous les âges de la vie, que vous soyez baptisés ou non.

**Rappel horaires de messe de Vigneux :** dimanche à 9h30 (sauf 1<sup>er</sup> dimanche du mois à La Pâquelais), eucharistie tous les mardis matin à 9h.

**Agenda :**

- Samedi 27 février au matin à l'église de St-Etienne : sacrement de réconciliation adapté à tous les publics.
- Dimanche 28 février à 10h, cure de St-Etienne : messe des familles
- Dimanche 20 mars : Rameaux
- Samedi 26 mars : veillée pascale
- Dimanche 27 mars : Pâques

**Infos : 02 40 86 90 47, 06 84 60 82 95**

[paroisse.st.luc@wanadoo.fr](mailto:paroisse.st.luc@wanadoo.fr)

[www.saintlucdebretagne-nantes.ccf.fr](http://www.saintlucdebretagne-nantes.ccf.fr)

CIVISME

## DÉGRADATION DE BIENS PUBLICS

La municipalité a constaté une recrudescence d'incivilités ces dernières semaines : murs et panneaux tagués, toilettes publiques détériorées, déchets sauvages... Ces actes nuisent à la qualité de vie des habitants et représentent un coût pour la collectivité, ainsi qu'une perte de temps pour les services communaux. La mairie appelle au civisme de chacun.



QUESTIONNAIRE PETIT JOURNAL

# VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

## L'ENQUÊTE SE PROLONGE JUSQU'AU 20 FÉVRIER !

Pour répondre au mieux à vos attentes, l'équipe du Petit journal vous invite à participer à son enquête.

- **Vous êtes**
  - Un homme
  - Une femme
- **Vous avez...**
  - Moins de 20 ans
  - Entre 20 et 35 ans
  - Entre 35 et 50 ans
  - Entre 50 et 65 ans
  - Plus de 65 ans
- **Vous lisez le Petit journal**
  - Tous les mois
  - De temps en temps
  - Jamais
- **Vous le lisez**
  - Dans son intégralité
  - Les articles qui m'intéressent
  - Je le parcours rapidement
- **Combien de personnes le lisent au sein de votre foyer ?**
  - 1
  - 2
  - 3
  - 4
  - Plus de 4
- **Quelles rubriques vous intéressent le plus ?**
  - Retour en images
  - Édito/état civil
  - Portraits
  - Culture
  - Enfance, jeunesse, éducation
  - Commerces, artisanat, entreprises, agriculture
  - Solidarité
  - Le dossier du mois
- **Et le moins ?**
  - Retour en images
  - Édito/état civil
  - Portraits
  - Culture
  - Enfance, jeunesse, éducation
  - Commerces, artisanat, entreprises, agriculture
  - Solidarité
  - Le dossier du mois
  - Sur le terrain
- Sur le terrain
- Vie politique
- Sports
- Patrimoine
- Environnement
- Infos pratiques
- Agenda



# FÉVRIER

LUN.-SAM.	1-29	<b>EXPOSITION DE STÉPHANIE MAHÉ-PIPARD</b>	Du lundi au samedi aux horaires d'ouverture de la mairie.
VENDREDI	5	<b>SAV'A BOUGER/ CINÉ PROJECT</b>	Soirée organisée par le S.A.V. à salle Le Rayon. Séances à 19h et 21h, pour les jeunes de 11 à 17 ans.
SAMEDI	6	<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNC</b>	11h à la salle Jules Verne.
SAMEDI	6	<b>OPÉRATION RAMASSAGE-ÉCHANTILLONNAGE DE DÉCHETS</b>	Rendez-vous à 14h à Malescot.
DIMANCHE	7	<b>JE CONTE POUR TOI</b>	De 10 à 11h pour les 0-3 ans et de 11 à 12h pour les 4-6 ans à la bibliothèque municipale.
LUN.-MER.	8-10	<b>STAGE DE TENNIS</b>	Organisé par le TCV. À partir de 14h au complexe sportif.
JEUDI	18	<b>DON DU SANG</b>	Organisé par l'Association pour le don du sang bénévole. De 16h30 à 19h30 à la salle Jules Verne.
MARDI	23	<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>	À 19h30 à la salle du conseil.
SAMEDI	27	<b>COMPÉTITION DE PÉTANQUE EN TRIPLETTÉ</b>	Organisée par la Paquelais Pétanque Sports. De 14h à 20h au terrain de jeux du Champ Mahais.
DIMANCHE	28	<b>TOURNOI DES FAMILLES DU TTVP</b>	De 14h à 19h au complexe sportif.

**- LE PETIT JOURNAL -**

9 rue G.H. de la Villemarqué - BP 8 - 44360 Vigneux-de-Bretagne - Tél : 02.40.57.39.50 - Fax : 02.40.57.39.59 - contact@vigneuxdebretagne.fr - www.vigneuxdebretagne.fr



> Suite de la p.19

**QUESTIONNAIRE PETIT JOURNAL**



- Vie politique
- Sports
- Patrimoine
- Environnement
- Infos pratiques
- Agenda

**• Diriez-vous que les articles :**

- Vous informent bien sur votre commune  
 oui  non
- Sont complets et variés  
 oui  non
- Sont proches de vos préoccupations  
 oui  non

Donnent envie d'en parler avec des proches

- oui  non

**Les articles vous paraissent :**

- Faciles à comprendre
- Difficiles à comprendre

**Visuellement, diriez-vous que le Petit journal est plutôt :**

- Agréable à lire  
 oui  non
- Moderne  
 oui  non
- La couverture est attractive  
 oui  non
- Les photos vous plaisent  
 oui  non
- On se repère rapidement entre les différentes rubriques  
 oui  non
- On a envie de le lire  
 oui  non

**Vous avez des remarques sur le Petit Journal ?  
Des suggestions ? Dites-nous tout.**

**Questionnaire à remettre en mairie avant le 20 février.  
Retrouvez le questionnaire en ligne  
sur [www.vigneuxdebretagne.fr](http://www.vigneuxdebretagne.fr)**